



Vélo Club Sérignanais
6 rue des Pivoines
34410 SERIGNAN

PROCES-VERBAL

Assemblée Générale du 19 novembre 2021

Le rendez-vous a été fixé à 18h00 au Forum Castagné de SERIGNAN.
Contrôle du Passe Sanitaire, prise de licences et émargements du registre de présence.

Présents 37 plus 3 représentés soit un total de 40 Licenciés pour un quorum de 24.

-Le quorum étant atteint le président Mr Antoine Dahan ouvre la séance à 18h30 en demandant de respecter une minute de silence en hommage aux amis disparus, en particulier pour Alain Blanquaert .

Après un mot de bienvenue et de remerciement pour les présents, le président nous expose son rapport moral basé sur un esprit convivial et sportif.

« Plus qu'un souhait, je demande à tous les cyclos de respecter les règles de sécurité sur la route » « nos sorties resteront organisées avant tout dans un esprit de convivialité » « il est hors de question de brider ceux qui prennent la peine de s'entraîner pour leur plaisir ou pour préparer des grandes sorties. » « d'où l'intérêt de former plusieurs groupes en fonction de la forme de chacun ». « ce club est votre club, son activité et sa vie sont l'affaire de chacun d'entre nous » .

Il termine en remerciant la municipalité et tous les présents.

-La parole est donnée au trésorier Mr Pierre Gil, qui nous présente le bilan comptable de la saison 2020/2021. Ensuite il dévoile le budget prévisionnel 2021/2022, appuyé par une projection vidéo illustrant son propos.

« Les budgets sont approuvés à l'unanimité des licenciés présents dans la salle. »

-Le secrétaire adjoint Mr Jean Marie Forestier commente le bilan de nos activités de 2021 très réduites et même parfois supprimées pour cause de COVID19

Ensuite il présente les activités prévues pour 2022. On constate la suppression des activités avec contact de membres extérieurs au VCS surtout en début d'année. Ensuite il prévoit la continuité des programmes précédents, avec entre autres la reprise du « 1er mai et de la voie verte en famille » .

Il souligne que toutes nos prévisions d'activités sont conditionnées à l'évolution du COVID19.

-Le secrétaire Mr René Cassan présente les différents niveaux d'assurance prévu dans nos licence FFVélo (Petit ou grand braquet)

Il expose la définition d'un VAE et ses règles d'utilisations.

Il rappelle les règles élémentaires de sécurité, et fait prendre conscience des dangers de la route, et des risques auxquels les cyclistes sont exposés.

-La parole est donnée à l'assemblée :

- « Pourquoi avoir un tel capital financier en réserve. » (une sécurité pour la gestion du Club, approuvé par Mr Salambro représentant la mairie)

- « Voir la possibilité d'attribuer un maillot de haute qualité a chaque licencié.» (le Comité de Direction en étudiera la possibilité financière)

-Élection du Comité de Direction et des Commissaires aux comptes.

Le Comité de Direction:(*Mr Dahan Antoine, Douelle Claude, Gervais Jean-Marc, Gil Pierre, Cassan René, Forestier Jean-Marie, Galard André, Bosco Philippe, Escrouzailles Francis, Lopez Bruno, Rube Joel, Tannou Guy, Verschueren Olivier*) et les deux Commissaires aux comptes (*Mr Hubert Gerard et Dupraz Jean-Paul*) sont reconduits dans leur fonction à l'unanimité de l'assemblée.

Mr Robert Salambro représentant de la mairie confirme la subvention communale de 800€.

N'ayant plus de demande de parole dans l'assemblée, la séance est clôturée à 19h30 par un apéritif.

Président du VCS

Secrétaire du VCS

Antoine Dahan

René Cassan